

Livre blanc

L'Accord de Paris comme cadre d'investissement à long terme

Margaret Childe

Chef, Recherche et intégration des facteurs ESG, Canada
Gestion de placements Manuvie

Patrick Blais, FSA, CFA

Directeur général principal et gestionnaire de portefeuille
principal Chef de l'équipe Gestion des actions fondamentales
Gestion de placements Manuvie

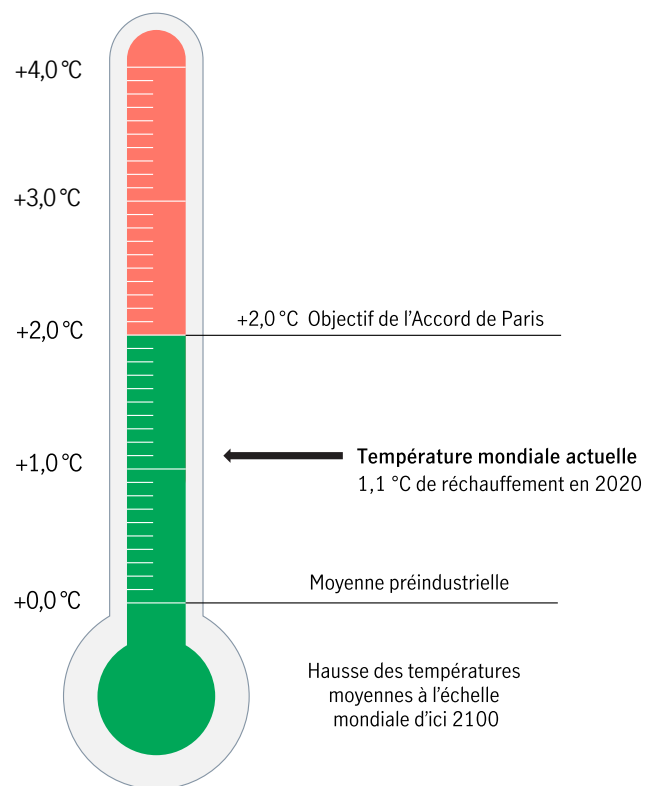
Points à retenir :

- La température de la planète devrait augmenter de 2 °C à 4 °C d'ici 2100, ce qui aurait des effets dévastateurs sur les écosystèmes et la santé humaine.
- L'engagement à l'échelle mondiale demeure très inadéquat pour atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris et la situation actuelle entraînerait une augmentation de la température d'au moins 3 °C d'ici la fin du siècle; cependant, il est encore possible d'agir pour atténuer les effets les plus graves des changements climatiques ¹.
- Les investisseurs à long terme ne peuvent pas se permettre d'ignorer ces signaux et ces risques extrêmes majeurs. Ils ont un rôle essentiel à jouer pour veiller à ce que les sociétés contribuent à l'atteinte de ces objectifs et, ce faisant, ils peuvent aussi améliorer les rendements.
- Au moyen de cibles fondées sur la science, nous croyons que parvenir à la carboneutralité d'ici 2050, conformément à l'Accord de Paris, offre un cadre approprié aux investisseurs cherchant à harmoniser leurs portefeuilles avec le principal objectif qui est la réduction rapide des émissions de carbone.

Au cours d'une année bouleversée par une pandémie mondiale, il serait compréhensible que le monde perde momentanément de vue la menace plus importante et plus insidieuse des changements climatiques. Toutefois, cela coûterait cher : qu'il s'agisse du changement des conditions météorologiques qui menacent la production alimentaire ou de l'élévation du niveau de la mer qui augmente le risque d'inondations catastrophiques, les répercussions des changements climatiques ont une portée mondiale et une ampleur sans précédent. L'humanité doit faire un choix : ne rien faire et faire face à l'impensable ou prendre des mesures significatives aujourd'hui pendant qu'il en est encore temps.

C'est dans cette optique que l'Accord de Paris a vu le jour en 2016². L'accord constitue un cadre pour agir contre les changements climatiques à l'échelle mondiale, y compris pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter, soutenir les pays en développement, communiquer l'information avec transparence et renforcer les objectifs climatiques. Les objectifs de l'accord reposent sur les recherches du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui a calculé que la planète se dirige vers une augmentation de la température de 2 °C à 4 °C d'ici 2100³. Cela aurait un effet dévastateur sur les écosystèmes, la santé humaine et le bien-être.

Réchauffement de la planète : à quoi le monde doit-il s'attendre?



Sources : Manuvie IM et SBT. Données en date de février 2021. À titre indicatif seulement.

¹ Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, Programme des Nations Unies pour l'environnement, décembre 2020.

² Pour en savoir plus sur l'Accord de Paris, cliquez ici.

³ Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C, 2018.

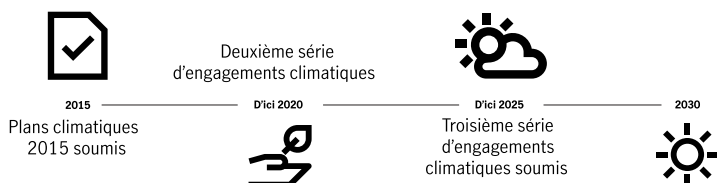
Afin de franchir les différentes étapes importantes, l'Accord de Paris² comporte plusieurs objectifs clés, notamment :

1. Maintenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et, si possible, limiter l'élévation des températures à 1,5 °C. L'une des principales conclusions du GIEC a été que limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et non 2 °C réduirait les répercussions les plus néfastes des changements climatiques, mais nécessiterait des « réductions importantes des émissions » et « des changements rapides, profonds et sans précédent dans tous les aspects de la société³. »
2. Exiger que toutes les parties rendent compte régulièrement de leurs émissions de gaz à effet de serre—aussi appelées émissions de carbone—et de leurs efforts mis en œuvre pour atteindre les objectifs afin d'évaluer les progrès collectifs.
3. Les gouvernements ont convenu de prendre rapidement des mesures fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles afin d'atteindre un équilibre entre émissions et absorption durant la seconde moitié du siècle.

L'accord exige la contribution et l'engagement des pays pour atteindre son objectif. L'Union européenne s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050⁴, tandis que la Chine, le plus grand émetteur de carbone au monde, s'est engagée à être carboneutre d'ici 2060⁵. L'Accord de Paris, qui mise sur un effort mondial, a été ratifié par plus de 190 pays. Bien que les États-Unis aient fait les manchettes partout dans le monde lorsqu'ils se sont officiellement retirés de l'Accord le 4 novembre 2020, leur réintégration a été l'une des premières mesures prises par Joe Biden en tant que président du pays, deux mois plus tard⁶.

L'Accord de Paris utilise un mécanisme à paliers qui exige que chaque pays se fixe ses objectifs les plus ambitieux de réduction des émissions, tous les cinq ans. Cependant, un rapport publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en décembre 2020 indiquait que « les ambitions de l'Accord de Paris doivent être multipliées par environ trois pour rejoindre la trajectoire d'un réchauffement de 2 °C et multipliées au moins par cinq pour rejoindre la trajectoire d'un réchauffement de 1,5 °C »¹.

Le mécanisme de l'Accord de Paris : un cadre pour les gouvernements



Source : Gestion de placements Manuvie, 2020. À titre indicatif seulement.

Utiliser l'Accord de Paris comme cadre d'investissement

La façon dont les décideurs, y compris les investisseurs, réagissent aujourd'hui est essentielle. En plus d'augmenter la pondération des solutions climatiques, comme les technologies propres, les investisseurs peuvent aussi chercher à décarboner leurs portefeuilles. Il existe maintenant suffisamment de preuves pour appuyer l'idée que l'analyse prospective des risques climatiques est indispensable pour véritablement comprendre le profil de risque-rendement des actifs et des investissements. Dans un contexte où les gouvernements prennent de plus en plus de mesures réglementaires pour contrer les changements climatiques, nous croyons que les sociétés qui ont un plan efficace pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre seront les mieux placées pour dégager un rendement supérieur à celui du marché. À long terme, nous nous attendons à ce que ces sociétés génèrent des flux de trésorerie disponibles durables plus élevés et un meilleur rendement en trésorerie du capital investi. De plus, ces sociétés sont susceptibles de mettre davantage l'accent sur l'innovation tout en renforçant leur crédibilité auprès des investisseurs, des clients et des employés, et en bénéficiant d'une meilleure gestion de la marque.

L'Accord de Paris a été conçu principalement pour donner aux gouvernements un cadre, mais sa philosophie et ses objectifs sont tout aussi valables pour les sociétés. En effet, les entreprises et les investisseurs sont des partenaires essentiels dans la transition vers une économie mondiale carboneutre. Partout dans le monde, en particulier dans les pays développés, de plus en plus d'entreprises prennent déjà des mesures pour réduire leurs émissions de carbone⁷. L'une des approches que nous privilégions est celle des cibles fondées sur la science.

Ces dernières doivent être conformes aux plus récents conseils de la science climatique sur ce qu'il est nécessaire de faire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, qui visent à maintenir le réchauffement planétaire bien en deçà de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels et à tenter de le limiter à 1,5 °C. Les cibles fondées sur la science donnent aux sociétés un moyen clairement défini et propre à chaque secteur de réduire leurs émissions, afin de prévenir les pires effets des changements climatiques tout en assurant la croissance future des entreprises. Elles servent notamment à permettre une « transition fluide » vers une économie à faibles émissions de carbone⁸. Cette approche peut être définie par une action précoce et une prise de décisions structurée, en ayant pour objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Assurer une transition fluide devrait permettre d'éviter les risques tels que le désinvestissement soudain dans les économies qui reposent sur les combustibles fossiles, l'effondrement des marchés causé par une forte volatilité, ainsi que l'incertitude, les problèmes géopolitiques et les questions de responsabilité dans tous les secteurs, en plus de l'incertitude constante concernant les politiques.

⁴ Commission européenne, stratégie à long terme d'ici 2050.

⁵ « China's historic announcement on net-zero emissions », London School of Economics and Political Science, 25 septembre 2020.

⁶ « Biden will rejoin the Paris Climate Accord. Here's what happens next », CNBC, 20 novembre 2020.

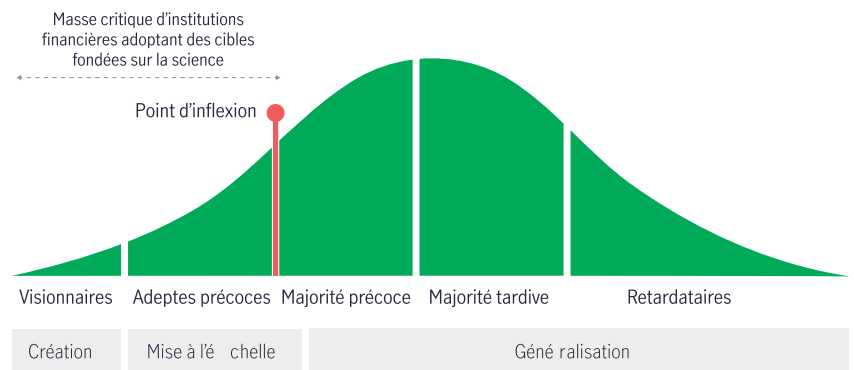
⁷ We Mean Business coalition.

⁸ Science Based Target Initiative, <https://sciencebasedtargets.org/faq/>

“Dans un contexte où les gouvernements prennent de plus en plus de mesures réglementaires pour contrer les changements climatiques, nous croyons que les sociétés qui ont un plan efficace pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre seront les mieux placées pour dégager un rendement supérieur à celui du marché.”

Étant des cibles mesurables qui cadrent avec les objectifs de l'Accord de Paris, nous croyons que les cibles fondées sur la science offrent aux investisseurs un processus viable pour contribuer à ralentir la hausse de la température à l'échelle mondiale. En investissant sciemment dans des sociétés qui établissent des cibles fondées sur la science afin d'améliorer leurs activités et l'environnement, nous récompensons les pratiques commerciales responsables, investissons dans des sociétés au modèle d'exploitation durable à long terme, et ce, sans sacrifier le rendement potentiel. Il est peu probable que les industries modifieront leurs pratiques du jour au lendemain, mais même l'influence d'une petite partie des investisseurs peut avoir une incidence importante. Persuader une poignée de multinationales de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre maintenant aura une incidence sur les chaînes d'approvisionnement en amont et en aval et, au bout du compte, sur toute l'industrie.

Influence des investisseurs : étapes de développement vers les objectifs climatiques et les objectifs de l'Accord de Paris



Source : Science Based Target initiative. À titre indicatif seulement. Le Protocole des gaz à effet de serre classe les émissions de carbone d'une société en trois catégories. Les émissions du domaine 1 sont les émissions directes de sources détenues ou contrôlées. Les émissions du domaine 2 sont les émissions indirectes résultant de la production de l'énergie achetée. Les émissions du domaine 3 sont toutes des émissions indirectes (exclues du domaine 2) émises dans la chaîne de valeur d'une société, y compris les émissions en amont et en aval.

Les gestionnaires actifs devraient également être des actionnaires actifs, et les cibles fondées sur la science fournissent aux gestionnaires d'actifs les outils nécessaires pour parfois atténuer les risques, en déterminant les points concrets qu'ils peuvent aborder avec une société lors d'activités d'engagement. Les gestionnaires d'actifs peuvent contribuer à la lutte contre les changements climatiques tout en étant de meilleurs investisseurs. Pour cela, ils doivent mener des activités d'engagement auprès des sociétés pour évaluer leur résilience aux risques climatiques, le respect ou l'adoption de cibles fondées sur la science et leur capacité à tirer profit des occasions liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En fin de compte, les activités d'engagement et les décisions de répartition du capital sont de puissants leviers qui permettent aux gestionnaires d'actifs d'influencer les sociétés à réduire leur intensité carbone.

“Étant des cibles mesurables qui cadrent avec les objectifs de l'Accord de Paris, nous croyons que les cibles fondées sur la science offrent aux investisseurs un processus viable pour contribuer à ralentir la hausse de la température à l'échelle mondiale.”

Rendement dans un cadre qui tient compte des enjeux climatiques

Nous espérons que les inquiétudes concernant la capacité d'un portefeuille tenant compte des enjeux climatiques à bien se comporter dans un marché volatil ont été dissipées il y a longtemps et que le mythe selon lequel une stratégie qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est vouée à dégager un rendement inférieur à celui du marché a été jeté aux oubliettes. Nous croyons que l'analyse prospective des risques climatiques joue un rôle central dans la compréhension de la portée réelle des scénarios de risque-rendement des actifs et des investissements. Par conséquent, nous pensons que les gestionnaires d'actifs peuvent améliorer le profil de risque-rendement de leurs fonds en cherchant systématiquement à comprendre les risques et les occasions liés au climat dans le cadre de leur processus de placement. L'intégration de cibles fondées sur la science dans la recherche sur les sociétés permet aux gestionnaires d'actifs de comprendre les risques et les occasions d'une manière plus globale. En encourageant les sociétés à adopter des cibles fondées sur la science, les investisseurs peuvent jouer un rôle important dans le passage à une économie carboneutre. En combinant cela à des formes plus traditionnelles d'analyse fondamentale, les gestionnaires d'actifs seront davantage en mesure d'évaluer le potentiel de hausse et de baisse de chaque société.

De plus, nous croyons que dans un contexte où les gouvernements prennent de plus en plus de mesures réglementaires pour contrer les changements climatiques, les sociétés qui ont un plan efficace et font des efforts reconnus pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dégageront un rendement supérieur à celui du marché. Ces sociétés pourraient avoir un avantage concurrentiel en ce qui concerne les coûts, car elles sont déjà prêtes pour se conformer à cette réglementation. Nous prévoyons que les marchés percevront ces sociétés comme moins risquées et les récompenseront d'être mieux préparées à ce que l'avenir nous réserve.

À Gestion de placements Manuvie, nous sommes conscients de l'importance de l'analyse des facteurs ESG et nous disposons de solides ressources ESG. Nous avons une grande équipe interne de recherche sur les facteurs ESG qui travaille de façon indépendante et en collaboration avec nos équipes de gestion d'actifs spécialisées. L'équipe Gestion des actions fondamentales de Manuvie a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe ESG pour mieux comprendre le potentiel de risque-rendement des sociétés et intégrer l'analyse ESG à son processus de placement. Selon nous, les gestionnaires d'actifs qui investissent dans la constitution d'excellentes équipes de recherche sur les facteurs ESG seront nettement avantagées plus tard face aux autres gestionnaires.



Étude de cas : multinationale effectuant des changements radicaux⁹

Certaines sociétés ont rapidement pris des mesures pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et nous sommes d'avis que les mesures prises par une poignée de grandes multinationales visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre maintenant finiront par avoir une incidence sur les chaînes d'approvisionnement en amont et en aval et, au bout du compte, sur toute l'industrie. L'une de ces sociétés, que nous apprécions beaucoup, est un fabricant d'appareils médicaux qui a établi de nouvelles cibles d'émissions de CO₂ fondées sur la science, pour la période allant de 2020 à 2040. Ces cibles permettront à la société de réduire de 75 % ses émissions d'équivalents en CO₂ (t éq. CO₂) provenant de ses sites industriels et non industriels avant 2025 et de 90 %, avant 2040, par rapport à ses émissions de 2015.

Les nouvelles cibles s'inscrivent dans le cadre de l'engagement pris antérieurement par la société de rendre ses activités carboneutres (comme les sites industriels et non industriels, les voyages d'affaires et la logistique) d'ici 2020. La multinationale s'est également engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre indirectes dans l'ensemble de sa chaîne de valeur, de 4 % d'ici 2025 et de 11 % d'ici 2040, par rapport à ses émissions en 2017. Depuis l'année dernière, tous ses sites sont entièrement alimentés par de l'électricité provenant de sources entièrement renouvelables, la plus grande partie de cette électricité provenant de parcs éoliens que la société a contribué à créer.

Pour ne consommer, à l'échelle mondiale, que de l'électricité provenant de sources entièrement renouvelables, la société achète de l'électricité renouvelable sur les marchés locaux ou par l'intermédiaire de fournisseurs de services publics locaux. La société complète ses initiatives au moyen de crédits compensatoires de carbone pour atteindre son objectif de carboneutralité. Elle s'est engagée à ce que plus de 75 % de sa consommation totale d'énergie provienne de sources renouvelables d'ici 2025.

La société génère actuellement un rendement des flux de trésorerie disponible de 4,3 %, et bien que le rendement en trésorerie du capital investi soit actuellement de 10 %, cela est le résultat d'activités d'acquisition et de désinvestissement passées¹⁰. Nous nous attendons à ce que la société améliore la productivité du capital et nous pensons que le rendement en trésorerie du capital investi augmentera pour atteindre 11 % à 15 % au cours des prochaines années.

⁹ À titre indicatif. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peuvent garantir le rendement ni éliminer les risques dans quelque marché que ce soit.

¹⁰ Bloomberg, au 31 décembre 2020.



Margaret Childe

Chef, Recherche et intégration des facteurs ESG, Canada
Gestion de placements Manuvie

Margaret Childe est Chef, Recherche et intégration des facteurs ESG, Canada, Gestion de placements Manuvie. Elle travaille de façon proactive avec les équipes de placement de Gestion de placements Manuvie au Canada à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), puis à déterminer et à gérer les risques et les occasions que représentent ces facteurs pour les portefeuilles canadiens.

Elle travaille également à des projets d'intégration des facteurs ESG à l'échelle mondiale et conçoit des méthodes d'élaboration de nouveaux produits liés aux facteurs ESG. Elle représente également les capacités en matière d'ESG de Gestion de placements Manuvie dans la communauté financière locale.



Patrick Blais, FSA, CFA

Directeur général principal et gestionnaire de portefeuille principal
Chef de l'équipe Gestion des actions fondamentales
Gestion de placements Manuvie

Patrick Blais est directeur général principal et gestionnaire de portefeuille principal chez Gestion de placements Manuvie et chef de l'équipe Gestion des actions fondamentales. Il est responsable des stratégies d'actions canadiennes de base. Auparavant, il faisait partie de l'équipe des actions de croissance chargée de gérer le portefeuille d'actions de croissance à grande capitalisation.



Pour en savoir plus sur Gestion de placements Manuvie et les placements ESG, veuillez communiquer avec votre conseiller et visiter le site gpmanuvie.ca/climat.

Publié pour la première fois en janvier 2021. Les points de vue et opinions peuvent changer sans préavis. Les rendements passés, ou la conviction de Gestion de placements Manuvie d'obtenir des rendements futurs, dégagés par suite de l'application de l'une ou l'autre des stratégies, ne sont pas indicatifs des rendements futurs et n'ont aucune influence sur ces derniers. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peuvent garantir le rendement ni éliminer les risques. Gestion de placements Manuvie ne donne pas de conseils juridiques ou fiscaux ou en matière de placement. Nous vous conseillons de consulter votre propre conseiller juridique, comptable ou autre avant de prendre une décision financière.

Nous considérons que l'intégration des risques liés à la durabilité dans le processus de prise de décision est un élément important pour déterminer les résultats à long terme en matière de rendement et constitue une technique efficace d'atténuation des risques. Notre approche en matière de développement durable offre un cadre souple qui en soutient la mise en oeuvre auprès de diverses catégories d'actif et équipes de placement. Bien que nous soyons d'avis que les placements durables mèneront à de meilleurs résultats de placement à long terme, rien ne garantit que les placements durables procureront de meilleurs rendements à long terme. En particulier, en limitant la gamme d'actifs pouvant être investis au moyen du cadre d'exclusion, de la sélection positive et des placements thématiques, nous pourrions renoncer à l'occasion d'investir dans un placement qui, selon nous, est susceptible de dégager un rendement supérieur au fil du temps.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.